YPORT

L'ECHO DES FALAISES

...LE MAG'

Bulletin municipal n°2 - printemps/été 2021

L'édito du maire

Bien évidemment, je consacre mon édito à mon ami Joseph Delaunay, il nous a quittés le 1er juin dernier dans sa 82e année.

Né le 31 décembre 1938, au numéro 19 de la rue Jean-Feuilloley à Yport, Joseph aura une enfance singulière, usant ses fonds de culottes sur les bancs de l'école du village avant de rejoindre ceux de Terre-Neuve. La Grande Pêche, il la quittera pour la pêche fraiche, puis ce sera une carrière au Port Autonome de Rouen. Marié à Ginette, il deviendra père de Lionel, un peu plus tard de Maryse.

Très impliqué dans la vie communale, il intégrera diverses associations, le Comité des fêtes dans les années 80, L'Association des Amarres, et sera l'un des fondateurs du Chœur d'hommes d'Yport.

Le chant, une passion pour Joseph Delaunay ! Chaque 15 août, lors de la Fête de la mer, avec impatience, les fidèles, ou non, attendaient qu'il entonne l'Angelus de la mer.

Le chant marin, traditionnel ou populaire, Joseph en possédait un beau répertoire. On le trouve en partie dans les pages de « Fécamp en chansons ».

Autres passions de Joseph, la lecture et l'écriture, de là en découlera deux ouvrages, le premier « Yport, commerçants, artisans petits métiers d'hier… et d'aujourd'hui » (1994), sorti peu après le 150e anniversaire de la commune d'Yport (1992), et « Yport en rit encore », recueil de 25 histoires yportaises racontées avec ses compères Denis Abrard et Bernard Loesel.

Joseph Delaunay s'impliquera aussi durant quatre mandats dans la vie municipale.

Il sera tout d'abord conseiller du maire André Toutain, de 1977 à 1983, avant de devenir adjoint au maire de Philippe Lecanu, de 1983 à 1989. Puis il sera en 2001, conseiller de Daniel Loisel, et en 2004 de Francis Grandguillot jusqu'en 2008.

En cette année 2008, il me poussera à poursuivre, après un mandat d'adjoint au maire, et ensemble nous continuerons l'aventure. Il sera un élu exemplaire dont la sagesse m'aidera tout au long de mon premier mandat de maire.

Joseph Delaunay, un enfant d'Yport parti trop tôt, il manquera à sa famille, à ses proches, aux Yportais, et à ses copains, André, Jean-Pierre, …, avec qui il refaisait le monde chaque midi de la semaine sur un banc face à la mer.

Christophe Dubuc

En Bref…

Maison de santé : l'ambition première de l'équipe municipale est de proposer une offre médicale dans notre village. Le projet de MSP (Maison de santé pluridisciplinaire) avance ! Nous l'avons présenté une première fois le 21 juin dernier à l'ARS (Agence régionale de santé). Nous espérons un passage en commission pour sa validation le plus vite possible. Un accord de l'Agence régionale de santé nous permettrait alors de lancer les dossiers de demandes de subventions pour la réalisation de la MSP.

Animations : la période estivale est propice à la tenue de nombreuses animations. Comme l'an passé, le coronavirus ne nous a pas permis de proposer l'ensemble du programme que nous avions imaginé. Néanmoins, les concerts du samedi, ou dimanche, en front de mer ont été maintenus, mais toujours sous la menace d'une annulation de dernière minute. La Fête de la mer, la Fête de la peinture, ont pu également avoir lieu, tout en respectant les règles sanitaires. Hélas, le feu d'artifices, et le concert offerts habituellement par le casino au 14 août ont été reportés à 2022, espérons-le. En effet, cet événements attire largement un public de plus de 5.000 personnes.

Histoire d'un cimetière

Jean-Pierre Lethuillier a accepté de nous parler du cimetière d'Yport. Il en a pris soin pendant de nombreuses années à l'occasion de ses mandats d'élu au sein de la commune et ce conjointement avec Jeanine Lefebvre puis Andrée Grière, Martine Grancher ont pris le relais.

Jean-Pierre LETHUILLIER, cet yportais est né au 3 de l'impasse du Puits Germain le 13 novembre 1945 un jour de panne d'électricité. Vétéran des essais nucléaires en 1966 à Mururoa où il fait son service militaire, marin au long cours à la Transat, puis au Port Autonome de Rouen, profession de tradition familiale depuis JF. Lethuillier né en 1747, matelot du vaisseau Achille pendant la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Des marins de père en fils pendant 7 générations dont trois disparus en mer.

Il s'est aussi, engagé auprès des yportais comme enfant de chœur de 1953 à 1959 puis pour la commune en tant qu'élu de 1989 à 2008. Aussi, Il nous raconte quelques particularités sur notre cimetière communal. Et notamment, que dans des temps plus anciens, deux cimetières médiévaux avaient été retrouvés.

Le premier se situait sur la côte d'aval entre la rue Hôtières et la rue aux Justes dans les premières années du XIXe siècle. On y a trouvé des sarcophages dont certains habitants se sont servis pour faire des bailles et des auges.

Le second se situait sur la côte aux environs du calvaire. Il s'appelait le cimetière de la Trénégale ou des Anglais. Ce champ appartenait à la fabrique de la paroisse de Criquebeuf- en- Caux et porte le nom de terre de l'église. Les noyés trouvés sur la grève y étaient enterrés. Le nom « Trénégale » veut dire ceux qui traînent le gal (galet).

Notre cimetière, ce lieu de recueil où l'on y découvre une vue sublime dominant le village, les falaises de craie et la mer à l'horizon ! De l'autre côté, la campagne verte de la rosée du matin. Comme il doit faire bon de s'y reposer même si, nous vous l'accordons, nous ne sommes pas pressés. Chargé d'histoire, le cimetière actuel n'a cessé d'évoluer au fil des ans. Un premier terrain fût acquis en 1838 par la commune de Criquebeuf -en-Caux . Sa construction aurait débuté vers 1839 par l'établissement de barrières de clôture. (source ouvrage de J. Boulard). Cependant, jugé rapidement trop exigu, il fût acquis un nouveau terrain dès 1849.

Il s'agrandit à nouveau en 1972 sur des terres potagères puis s'enrichit de 2 colombariums et d'un jardin des souvenirs. Un ossuaire communal permet de recueillir les ossements des tombes en déshérence. L'inscription de Guy de Maupassant figure sur la plaque de marbre posée reflète parfaitement l'esprit des habitants de notre village.

« J'aime ce pays, et j'aime y vivre parce que j'y ai mes racines, ces profondes et délicates racines qui attachent un homme à la terre où sont nés et morts ses aïeux ».

Monsieur Lethuillier nous apprend également que la plus ancienne tombe « Leroy » date 1848. On y trouve aussi celle de Jean Feuilloley en 1866 (premier maire d'Yport et de Criquebeuf-en-Caux), que d'illustres personnes y reposent entre autre : Paul COLIN (peintre 1892-1985), l'académicien Henri Massis (1986-1970), des maires d'Yport, ainsi que de nombreux marins yportais.

Ce lieu de recueil sensible pour lequel nous avons un devoir d'entretien sera rénové en plusieurs phases en raison du coût élevé des travaux à réaliser : la création d'un mur de soutènement et l'aménagement du talus, la réfection des escaliers, l'élargissement de l'allée, la pose de barrières sont prévus. Malgré les subventions sollicitées, le reste à charge sera élevé pour notre commune.

Notre objectif est d'embellir notre commune pour la rendre plus agréable à vivre en créant un espace verdoyant de vie et de rencontre. Notre plan de végétalisation s'étalera sur une durée de 3 ans. Notre village situé dans une valleuse offre peu d'endroit de verdure, nous sommes contraints de conserver un fleurissement en hors sol par un cheminement qui descend vers la mer et remonte vers la mairie.

Nous allons aménager un massif sur l'esplanade de la mairie grâce à une palette végétale d'espèces durables moins gourmandes en eau, et dans la mesure du possible en choisissant lorsque c'est possible des espèces locales et mellifères. Le choix des plantes est également fonction de la capacité des plantes à supporter l'air marin et parfois les tempêtes. Nous avons fait le choix de supprimer des jardinières hors sol installées auparavant sur les rambardes du corps du bâtiment. Les lourdes jardinières usagées endommageaient les rambardes. Sur les côtés du terre-plein central, 3 bancs seront installés. Ainsi, les visiteurs et habitants pourront profiter du parc.

Bien sûr il faudra être patients et savoir attendre 2022 pour avoir le rendu définitif de nos plantations.

Nous souhaitons également encourager la cohésion au sein de notre commune en incitant les Citoyens à fleurir grâce au concours des maisons et jardins fleuris.

Pour les années suivantes, nos projets sont d'agir pour la préservation de la biodiversité, en remplaçant certains endroits pelousés par des endroits enherbés et fleuris, en créant des zones naturelles, ..

Nous réfléchissons à un « plan arbres » et notamment plantation d'arbres fruitiers (ex. poiriers en espalier, …) au cœur de notre village, en remplacement des arbres qui se meurent.

Le plan de plantation devra suivre la stratégie des projets d'aménagement du village que nous portons pour notre commune. Nous devrons, également, tenir compte du lancement des travaux d'assainissement dont on ne sait pas précisément quand il aura lieu.

Vente de plants au profit de la coopérative de l'école

L'association des parents d'élèves de l'école Georges Brassens a organisé au sein de l'établissement le 08 mai, la vente de plants de légumes et de fleurs, suspensions, plantes aromatiques …

Cette belle initiative a permis une rencontre intergénérationnelle.
Parents d'élèves, élus (es), Yportais de tous âges, et anciens élèves avaient répondu à l'invitation.
Cette manifestation a été accueillie avec succès et s'est déroulée dans une ambiance sympathique et dynamique.
La Présidente de l'association Muriel Mercier ne compte pas s'arrêter là. Grâce au soutien de l'ensemble des Parents d'élèves de l'association, elle envisage d'autres activités dont elle pourrait faire profiter les enfants de l'école.

Concours des maisons fleuries 2021

Les lauréats :

Véronique Deschamps, Yvette Hure, Christine Brasse, Dominique Rique, Véronique Lebrun, Viviane Dubuc, Nelly Poret, Jean-Pierre Durand, Alain Lefebvre, Régis Guerin, Pierre Braendlé.

Félicitations aux participants lauréats et remerciements aux membres du jury.

Chacun des lauréats a reçu un bon d'achat de trente euros à dépenser aux Serres de Froberville.

Dominique Lapert, policier rural !

Ce Fécampois à l'humour décapant remplit sa mission de garde-champêtre (Police rurale) au sein de notre belle commune depuis 1993.

* **Il est un homme engagé comme le prouvent les 34 années passées comme Sapeur-pompier volontaire. Il travaille en synergie avec le commissariat de Police de Fécamp et son alter-égo de Saint-Léonard.**

* **Il est nommé par le Maire, agréé par le Procureur de la République et assermenté devant le tribunal judiciaire dont il relève. Pour assurer sa mission, il a dû faire une formation d'un an.**

Notre garde-champêtre envisage de prendre sa retraite dans un peu moins de 2 ans pour profiter de la vie.

Mais que fait- il donc au cours de ces journées bien remplies ? Cela ressemble à une liste à la Prévert.
Au-delà de la gestion du stationnement, de la circulation.
Les missions qui lui sont confiées sont diverses et variées, elles passent par la sécurité des déplacements à proximité de l'école, à la sécurisation des zones dangereuses (éboulements, les risques d'immersion ….), les contrôles routiers de nuit comme de jour, et encore… veille au respect du plan Vigipirate,…
Il assure la mise en place et la présence sur les évènements ponctuels festifs, culturels, ou encore sur le marché hebdomadaire.
Les missions d'affichage dont le volume est important compte tenu de la crise sanitaire, et de portage des documents administratifs lui incombent également.

Audrey Queva en soutien

Indisponible pour quelques mois, il nous fallait trouver un remplaçant à Dominique Lapert. Le poste de garde-champêtre se féminise avec l'arrivée à Yport d'Audrey Queva, le 1er août dernier. Cheffe de poste de la Police municipale à Etretat précédemment, notre policière a demandé une mise à disposition pour venir exercer dans notre village. Les maires d'Etretat et d'Yport ont alors passé une convention dans ce sens.

Originaire des Hauts de France, Audrey Queva a réussi le concours de garde-champêtre en 1999, avant d'enchaîner sur une formation d'ECO garde puis obtenir son titre de gardien de police municipale en 2001.

Yport sous vidéoprotection

Souhaitant améliorer la sécurité des personnes et des biens, répondre davantage aux demandes sociales de prévention ou de sécurité et lutter contre le sentiment d'insécurité, la commune d'Yport a décidé de mettre en place un dispositif de vidéo-protection urbaine sur l'ensemble de son territoire. Au travers de cette démarche effectuée en partenariat (la commune, les forces de l'ordre locales et nationales, un bureau d'études techniques), la commune entend ainsi lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance touchant directement la population et sécuriser l'ensemble des espaces publics particulièrement exposés à de tels actes.

L'installation d'un tel dispositif apparaît comme un outil de dissuasion et de contribution à la prévention de la délinquance, une aide à l'intervention et l'alerte des forces de l'ordre, un outil d'investigation dans les enquêtes judiciaires ou administratives, un moyen de gérer les événements d'ordre public (comme les troubles occasionnés dans les espaces publics à la suite de rassemblements festifs ou revendicatifs) et la protection des bâtiments publics.

La vidéoprotection n'est pas de la vidéosurveillance ! Les images enregistrées sont susceptibles d'être visionnées après un délit. Seules des personnes habilitées pourront consulter les vidéos.

L'arrêté préfectoral a autorisé l'exploitation de la vidéoprotection pour une durée de cinq ans. Les demandes de subventions vont être lancées pour une mise en service du dispositif dès le premier semestre 2022.

ETRE ECO-CITOYEN, c'est CHACUN POUR TOUS

Vous aimez votre village ? Alors soyez attentifs et responsables ! Agissons ensemble pour vivre dans un environnement agréable et garder notre village propre. Chaque jour, l'Equipe technique entretient et préserve notre cadre de vie mais VOUS avez aussi votre rôle à jouer….

Pensez ainsi à la Planète à travers la gestion des déchets mais aussi à l'utilisation des ressources et des énergies renouvelables. Il y a urgence à changer nos habitudes pour réduire cette pollution. La solution durable et raisonnable pour notre avenir reste la prévention.

ABECEDAIRE DE L'ECO-CITOYEN

A comme ARBRES qu'il faut préserver.

Prenez soin de vos arbres et taillez vos haies en bordure des voies publiques pour ne pas gêner les piétons. Les branchages ne doivent pas cacher un panneau de circulation, ni toucher les câbles électriques et téléphoniques. Rappel les brûlages des déchets verts sont interdits à l'air libre de toute l'année sur l'ensemble du département.

(art. 131 .13 du code pénal 450€)

B comme Boîtes à mégots qu'il faut utiliser.

Ne jetez plus vos mégots dans la rue véritable fléau pour l'environnement, et utilisez les boîtes à mégots mis à votre disposition dans la commune et/ou utilisez un cendrier de poche. Le saviez-vous ? un mégot contient 2500 composants chimiques et peut polluer jusqu'à 500L d'eau.

L'amende est de 68€

C comme composteur qu'il faut installer !

30 % des déchets que nous produisons sont organiques. Plus de compostes = moins de déchets. C'est aussi l'utilisation bénéfique d'un terreau 100% naturel. L'Agglo Fécamp-Caux Littoral tient à votre disposition des composteurs ou lombricomposteurs.

D comme Déjections canines

qu'il faut ramasser. La commune met à votre disposition un certain nombre de distributeurs de sacs pour ramasser les déjections de votre animal que **VOUS** devez jeter à la poubelle et non dans le caniveau. Les déjections sont strictement interdites sur l'ensemble de **la** plage.

L'Amende est de 35€

D comme dépôts sauvages qu'il faut stopper. De plus en plus de dépôts sauvages envahissent nos trottoirs, polluent et dégradent notre cadre de vie. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende de 450 € - Lorsque le déchet est transporté avec un véhicule, l'amende peut atteindre 1500€ .

Respectez les collectes de tri ou allez à la déchetterie.

E comme encombrants qu'il ne faut pas déposer n'importe où et n'importe quand.

Les PETITS encombrants sont ramassés …..sur rendez-vous auprès de la Mairie. Les autres sont à déposer à la déchetterie.

C'est gratuit.

H comme huile de friture qu'il faut déposer à la déchetterie

M comme moteur qu'il faut couper à l'arrêt. Le fait de ne pas couper son moteur en stationnement est punissable d'une amende de 130€ en perception immédiate.

N comme nuisance sonores qu'il faut éviter. Le Bruit, diurne ou nocturne peut porter atteinte à la Tranquillité de tous. Le code de la santé publique réglemente les nuisances sonores. Faites attention aux activités bruyantes. Vérifiez les horaires sur www.ville-yport.fr

P comme Poids des déchets par habitant/ an 83Kg

V comme Vrac qu'il faut privilégier. Achetez quand c'est possible des produits sans emballages.

V comme 20 % c'est le pourcentage de déchets recyclés . C'est insuffisant plus on recycle moins l'on paie de taxe d'ordures ménagères.

Z comme Zero phyto qu'il faut appliquer. Le village a supprimé tout traitement phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces verts . Particuliers : faites de même. Le développement durable est un thème d'actualité à l'heure où la nature, surexploitée ne parvient plus à se reconstituer.
Chaque citoyen doit intégrer le développement durable dans sa vie quotidienne… car ce sont les conditions nécessaires pour que les générations futures puissent vivre mieux.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

Quelques infos

Comment calculer ma TEOM

La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est calculée en fonction de la valeur locative du logement. La TEOM est payée par tous les propriétaires d'habitation en même temps que la taxe foncière, envoyée par les services des impôts. Les locataires paient cette taxe dans les charges du logement réglées à leur bailleur. Le taux de la TEOM appliqué, pour l'ensemble des communes de l'agglomération, sera de 17,30 %. La TEOM apparaîtra sur votre avis d'échéance de taxe foncière à l'automne 2021. Vous pouvez dès aujourd'hui aller chercher votre container d'ordures ménagères à l'AGGLO de Fécamp si vous ne l'avez pas déjà fait..

Exemple de calcul de la TEOM (pour un logement ayant une base de 1500) : 1500 X 17 ,3 % = 259,50€

Tarifs communaux

Le conseil municipal a décidé de maintenir à l'identique les tarifs communaux. Seuls les tarifs du mètre linéaire pour les camelots du marché ont été revus à la baisse (1€ au lieu de 1,50€).

En raison de la crise sanitaire, Il a également décidé d'exonérer du paiement de la redevance d'occupation du domaine public, sur l'année 2020, l'ensemble des occupants qui exercent une activité commerciale sur le domaine public communal.

Les travaux

Les Services techniques sont à l'ouvrage chaque jour, menant de front entretien du village et travaux divers. Ainsi, le marquage au sol est en cours, tout comme la réfection complète des bancs et tables du front de mer, lesquels sont démontés, poncés puis traités, et la boulonnerie entièrement changée.

L'entretien du cimetière, les espaces verts, la taille et le débroussaillage, le ramassage des encombrants et déchets verts, les plantations…, sont assurés par l'équipe « verte ». Un travail fastidieux et récurent. L'équipe technique a procédé à la mise en conformité aux normes électriques, incendie, de tous les bâtiments communaux, mairie, Espace Alain Mutel, écoles primaire et maternelle, station SNSM (Société nationale de sauvetage en mer)… Des travaux de plomberie, en régie, ont également été réalisés dans plusieurs des structures communales.

Les services techniques interviennent régulièrement pour procéder au rebouchage des nids de poule sur notre voirie. Du provisoire, certes, mais il est raisonnable d'attendre les travaux pour la future station d'épuration et du réseau d'assainissement avant de penser nouveaux revêtements.

Parallèlement, les personnels des Services techniques continuent d'aménager leurs nouveaux ateliers, situés désormais dans les murs de l'ancienne salle des fêtes.

La vie des commerces à Yport

Le Cabestan et sa Plume

Un nouveau départ pour Le Cabestan. Le jeune couple, Corentin Pellissier

et Anne-Mona Fakhri, a choisi de quitter la région parisienne pour s'installer dans notre village d'Yport et redonner vie à la crêperie.

Elle a été rebaptisée...« Le Cabestan et sa plume ». Après avoir remis les lieux à leur goût, ils ont ouverts leurs portes le 19 mai 2021. Ils proposent une gamme de produits à emporter, produits locaux et offre culturelle (des concerts, rencontres littéraires, …) seront au programme.

Des animations en hors saison qui seront appréciées par les habitants de la région.
Nous sommes heureux de les accueillir et leur souhaitons toute la réussite qu'ils méritent pour ce joli projet.

Le Cabestan et sa Plume Boulevard Alexandre Dumont à Yport.

Le Nautique... change de propriétaires.

Christine et Christophe Rivière dirigeaient le restaurant Le Nautique à Yport depuis 14 ans. Ils ont pris la décision de céder leur place, certainement à la faveur d'un autre projet, avant tout ils projettent de prendre des vacances bien méritées.

C'est donc un enfant du pays, Enzo Garavello, et sa compagne Suzanne Courseaux qui ont pris la gérance du restaurant.
Titulaire du Bac S, Enzo Garavello a complété son cursus scolaire et obtenu un CAP de cuisine à l'école Ferrandi de Paris.
Les expériences se sont enchainées : Palais Royal, et Crom-exquis Paris, L'Huitrière à Etretat, le Restaurant La Petite Plage à Saint-Tropez avec Eric Fréchon.
L'intention des nouveaux propriétaires est de rester dans l'esprit familial du Nautique.

Enzo et Suzanne y ajouteront leur touche personnelle, en proposant de nouvelles suggestions du jour. Un service de vente à emporter sera mis en place de façon durable.
Suzanne Courseaux, mettra son expérience du service en salle au service des clients.
Nous leur souhaitons une belle réussite à ce projet.
Christophe et Christine Rivière ont offert, avec enthousiasme, leur aide pour favoriser la prise en main du restaurant. La réouverture a eu lieu le 19 mai 2021.
Ce n'est pas sans émotion que les Yportais ont découvert le message d'au-revoir rédigé par Christine sur sa page sur Facebook. Nous les remercions ainsi que leur Equipe pour la qualité d'accueil dont ils ont fait preuve pendant toutes ces années et leur participation au rayonnement d'Yport.

Le Nautique 57 rue Alfred Nunès à Yport

Portage de repas à domicile

Le saviez-vous ?

Le service de Portage de repas à domicile, c'est 872 repas servis en 2020.

Le Comité Communal d'action Sociale d'Yport a été dissout au 31/12/ 2020, et remplacé par la commission des affaires sociales animée par l'Adjoint au maire Philippe Capron. Il met en place le service de portage de repas à domicile.

Le service de préparation et la livraison des repas sont assurés par 2 restaurants :
le Nautique et l'Hôtel Normand.

Ce service est destiné aux personnes âgées, ou à mobilité réduite mais aussi à toutes personnes qui pourraient se trouver dans une situation délicate durable ou provisoire.
Par exemple sortie d'hôpital, une future Maman...

Les personnes peuvent choisir parmi ces formules :

<u>Un repas est composé de 4 éléments :</u>
♦une entrée, un plat, un légume, un dessert. Pour la somme de 7 €

<u>Un autre composé de 6 éléments :</u>
♦une entrée, un plat, un légume, un fromage, dessert, et potage … 9€
Le pain est fourni dans les 2 formules

Distribution de magazines

La distribution, en avril, de magazines au domicile de nos ainés (es), une démarche bien accueillie !

Christine GOËRES bibliothécaire à l'association Les Amarres et les élues de la commission sociale se sont organisées pour porter des magazines à nos personnes âgées.

Une manière de leur apporter du réconfort et de répondre à leurs questions sur la vaccination, et aussi pour les informer de l'actualité.

Régulation des pigeons « Biset »

L'intervention de Constant Raulet – Ecologue et Piégeur de l'entreprise Faune-Flore et Environnement a permis de neutraliser 551 pigeons sur plusieurs interventions ayant eu lieu entre le 10/09/20 et 11/05/21.

Toutefois, certaines habitations de particuliers et de terrains privés restent un repère pour les pigeons. Des toitures non entretenues, des caches -moineaux non fermés, des gouttières avec des nids sont aujourd'hui des lieux de prolifération pour les pigeons. De même, des travaux de nettoyage et d'installation de grilles au sein du clocher par exemple seront nécessaires afin d'éviter une nouvelle prolifération des oiseaux.

Le pigeon Biset (espèce non protégée) et responsable de nombreux maux (allergie, parasites) et nuisances.

Carénage sauvage sur le galet

La municipalité souhaite rappeler, qu'il est interdit de caréner, sur le domaine public maritime.

L'état sera très vigilant, à ce respect des règles, sur les plages et particulièrement sur celle d'Yport.

Portrait de Bernard Loesel

Un lorrain voyageur pour des raisons professionnelles, Paris, Maroc, les Antilles, Fécamp et qui s'est installé à Yport où il coule une retraite tranquille.

Pour Bernard LOESEL l'écriture a toujours été une évidence. Aux recueils pédagogiques, ont succédé 14 autres livres. On y lit des drames, de l'humour, du fantastique et de la poésie pour les enfants. De nombreux recueils sont tournés vers la Normandie et Yport bien sûr, tel que « Yport en rit encore » (tome 1 et 2) écrits conjointement avec notre regretté Joseph DELAUNAY et illustrés par Denis ABRARD.

Enfin, son dernier récit paru en 2020, le Facteur de la Mort nous plonge dans le fantastique rural. 24 histoires qui nous plongent dans des atmosphères prenantes, menaçantes, dans un humour noir, grinçant…avec pour décor de fond notre pays cauchois, les chemins au bord des falaises, …Un régal à lire très vite.

Bernard LOESEL anime bénévolement à l'association les Amarres, et pour le plus grand bonheur des participants des ateliers d'écriture un vendredi sur deux. Tous attendent avec impatience de retrouver ces instants d'échanges et d'écriture. Des talents ignorés et inconnus se font remarquer pour leur aptitude à tordre les mots pour en faire de belles phrases et enfin raconter de belles histoires.

Le 15 août en images

La Fête de la mer à Yport est l'occasion de rendre hommage aux marins disparus. Après une « Grand' messe » solennelle de l'Assomption, la procession a suivi accompagnée des ex-voto portés par les gens du village et ce jusqu'à la plage. L'après-midi , au gré de la marée haute, la bénédiction de la mer a eu lieu. De leur côté, les artistes, répondant à l'invitation de l'Union artistique de Fécamp et du Pays-de-Caux, nous ont proposé la Fête de la peinture. Elle s'est terminée en fin de journée par la vente aux enchères des œuvres réalisées sur place.

Infos pratiques

N° d'urgence:
15 Samu - 17 Gendarmerie – 18 Pompiers

Centre antipoison:
08 00 59 59 59

Cabinet d'infirmière:
Rue Emmanuel Foy – Yport : 02 35 29 44 44

Pharmacie de garde:
3237

Mairie:
rue Ernest Lethuillier 76111 Yport - 02 35 27 30 24 – mairie.yport@gmail.com

Ma commune dans la poche:
Télécharger l'application PanneauPocket

Agence postale:
Mairie rue E . Lethuillier Yport - 02 35 27 59 82

Office du Tourisme:
rue Alfred Nunès 76111 Yport - 02 35 29 77 31

Ramassage des ordures ménagères: Règlement JOINT

- **les lundi, mercredi (en période estivale) et vendredi**
- **Ramassage tri sélectif (jaune) le jeudi**
- **Ramassage petits déchets verts le mercredi**

L'ECHO DES FALAISES….. le MAG' - Bulletin municipal

Directeur de la Publication: Christophe DUBUC / **Rédactrice en chef:** Evelyne ARRIGHI

Impression maire d'Yport (76111) Rue Ernest Lethuillier Mairie.yport@gmail.com www.ville-Yport.fr

Bulletin tiré en 800 exemplaires